

**MOUVEMENT INTRA-
DEPARTEMENTAL D'ILLE-ET-
VILAINE ENSEIGNANTS 1^{ER}
DEGRE PUBLIC 2026**

Fiche postes à entretien n°23

Fiche actualisée le 09/03/26

Division des personnels enseignants du 1^{er}
degré (DIPER)

Courriel : ce.35div1aff@ac-rennes.fr

**Poste d'enseignant itinérant langue
allemande
(1/2 temps)**

Modalités de candidatures et entretien

- **Lettre de motivation et CV transmises à la DSDEN 35 - Service DIPER, pour le mercredi 18 mars 2026 – 17h00, par courriel à l'adresse : ce.35div1aff@ac-rennes.fr,**
- **Commission d'entretiens en présentiel ou en distanciel avant les vacances de printemps.** Convocation adressée sur le courriel académique.
- **Saisie des vœux dans SIAM début avril.**

Un poste à mi-temps d'enseignant du premier degré chargé de l'enseignement de l'allemand en écoles élémentaires ou primaires est susceptible d'être pourvu à la rentrée 2026.

La nomination sur le mi-temps itinérant sera prononcée par délégation. L'enseignant retenu exercera, pour l'autre mi-temps, sur le poste dont il est titulaire.

Le secteur géographique d'intervention sera communiqué ultérieurement, au regard du recensement des besoins des écoles en matière de prise en charge des groupes d'enseignement et des résultats du mouvement intra-départemental concernant la couverture des postes fléchés.

Missions

L'enseignant recruté devra assurer l'enseignement de l'allemand, conformément aux programmes en vigueur et au Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL), dans les classes d'un secteur géographique déterminé :

- Il interviendra auprès d'une douzaine de groupes, à raison de 45 minutes par semaine et par classe.
- Il s'engagera à accepter les visites et les conseils des conseillers pédagogiques chargés des langues.
- À la demande de l'IEN ou du directeur d'école, il participera aux réunions de cycle concernant les élèves dont il a la responsabilité.

Compétences attendues

- Des compétences linguistiques attestant d'une bonne maîtrise de la langue de communication. **Les candidats doivent être titulaires de l'habilitation définitive en allemand.**
- Des compétences didactiques permettant de mettre en œuvre des situations d'apprentissage adaptées et variées, afin de favoriser l'appropriation des fonctions de communication visées par les élèves.
- Des compétences dans l'usage des ressources numériques au service de l'enseignement.

Pour tous renseignements complémentaires, il est possible de contacter :

- Mme Dominique MERY (chargée de mission langues vivantes) à ce.missionlve35@ac-rennes.fr
- Mme Gaëlle FOUASSON (conseillère pédagogique départementale pour les langues vivantes) à ce.cpd-langues35@ac-rennes.fr